

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION 04/07/2016	L'an deux mille seize, mardi 27 septembre 2016 à 20 h 30 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Robert de KERVEGUEN
DATE DE PUBLICATION 11/07/2016	Etaient présents : MM. Claude DUMONT, Catherine DANEL, Marie-France PUGET, Patrick MADI, Vincent GUILLOUËT, Philippe CORTES, Isabelle COT, Jean FERLIER.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Formant la majorité du conseil en exercice.
EN EXERCICE 14	Absents excusés : MM. Catherine BONNOUVRIER, Delphine VALIN-HOBBE, Anna FAUVET , Anick PERTUISOT, Alain PAVIOT.
PRESENTS 09	Pouvoirs : M. Alain PAVIOT à M. Robert de KERVEGUEN –Mme Delphine VALIN-HOBBE à M. Claude DUMONT – Mme Catherine BONNOUVRIER à Mme Catherine DANEL– Mme Anna FAUVET à Mme Marie-France PUGET – Mme Anick PERTUISOT à Mme Isabelle COT.
VOTANTS 14	SECRETAIRE : Mme Catherine DANEL.

Ouverture de séance à 20 h 30.

Les procès-verbaux des 28 juin et 07 juillet 2016 sont adoptés à l'unanimité.

Suivi des dossiers en cours

Site des ormeaux sud : Malgré plusieurs interventions de notre part auprès du lotisseur SNC Domaine de Vigny et du bureau d'études EVA, l'entreprise EGA n'a pas terminé les travaux demandés suite à l'expertise technique préalable à la rétrocession des espaces communs, voiries et réseaux du lotissement les Ormeteaux sud par la commune auprès de l'ASL.

Monsieur le Maire précise qu'il entend poursuivre une démarche amiable : nos moyens de recours sont limités car juridiquement la commune n'est pas contractuellement liée avec la SNC Domaine de Vigny qui a rétrocédé les espaces communs, voiries et réseaux du lotissement les Ormeteaux sud à l'ASL.

Réhabilitation du bâtiment de la gaudière en logements locatifs : Monsieur Pognant, architecte, a commencé ses relevés dans les locaux du bâtiment de la Gaudière dans le cadre de sa mission de maîtrise d'œuvre relative à la création de logements locatifs. Il nous soumettra les plans à la fin de l'année.

Logos sur les véhicules de la commune : Le logo de la commune a été mis en place sur les différents véhicules communaux. Le maire remercie M. Alain Paviot qui a négocié avec la Société SD Services ainsi que pour avoir remplacé M. Claude Dumont pendant le mois d'août.

Vente du garage communal : Le notaire de Vigny n'a pas trouvé trace du titre de propriété au nom de la commune dans l'état hypothécaire. Sans ce titre le notaire ne peut pas conclure la vente. Aussi il propose d'engager une procédure dite « de bien sans maître » . Maître Lalanne, l'avocat de la commune, a été consulté pour se charger du dossier.

Comité des fêtes : La préfecture du Val d'Oise n'a pas trouvé trace des statuts de l'association dite comité des fêtes de Vigny.

Maitre Lalanne, avocat de la commune, va déposer une requête aux fins de nommer un mandataire « adhoc » en considérant qu'il s'agit d'une association de fait, pour rappel, il y a plus de 20 000 € sur le compte postal du comité des fêtes de Vigny. Monsieur le Maire précise que ce dossier sera difficile en l'absence de statut, et de membres connus et toujours en vie.

Site des Ormeteaux nord : Une nouvelle demande de permis d'aménager devrait être déposée courant octobre pour le site des Ormeteaux nord. Le promoteur Flint Immobilier est entrain de finaliser le dossier avec l'architecte des bâtiments de France.

Covoiturage : Suite au rendez-vous avec Mme Solignac, à la direction des transports du conseil départemental le 8 juillet dernier, la plateforme de covoiturage mise en place à Chars n'apparaît pas être très utilisée, par conséquent on doit s'interroger sur la pertinence d'une plateforme identique à Vigny. M. Philippe CORTES fait un point de situation sur la commune.

Association sportive du football du Vexin : Suite au décès de Michel Dupuich, l'association sportive du Vexin a élu un nouveau président en la personne de M. Laurent BELADINA.

Assainissement – rapporteur : Mme Marie-France Puget

- **Point sur les travaux en cours :**

Assainissement : maîtrise d'ouvrage : commune - Eau potable : maîtrise d'ouvrage : SIEVA
Le planning des travaux est consultable sur le site internet et réactualisé au jour le jour.

- **travaux d'assainissement en domaine privé :**

Assistant à maître d'ouvrage : Hydratec - Maître d'œuvre : EVA.

Lancement des consultations : mi octobre pour une ouverture des plis mi-novembre.

Il y a lieu de recruter un maître d'œuvre dans le cadre de ces travaux d'assainissement en domaine privé.

Une consultation à procédure adaptée a été menée. Deux entreprises ont répondu favorablement : EVA et B3E.

Après comparaison des offres remises, le maire propose de retenir l'entreprise EVA.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer le marché avec la société EVA dont le montant prévisionnel s'élève à 50 000 € HT et le charge de solliciter une subvention auprès de l'agence de l'eau seine normandie, le dossier devant parvenir à l'agence de l'eau avant le 21 novembre.

Une réunion publique sera programmée courant novembre avec les riverains concernés, les travaux devant être effectués 1^{er} trimestre 2017.

- **Demande de prêt pour les travaux de mise en séparatif prévus jusqu'en 2018 :**

Sur proposition du maire, le conseil municipal donne son accord pour réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un contrat de prêt d'un montant de 645 000 € sur une durée de 25 ans avec un taux d'intérêt annuel fixe de 1,27 % pour financer les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement de la commune jusqu'en 2018. Il autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération.

M. Robert de KERVÉGUEN rappelle que la redevance d'assainissement est la principale recette d'exploitation et qu'il est impératif que le « prix de l'eau paye l'eau » et qu'en conséquence, il y aura lieu de l'augmenter au regard du programme d'investissement de mise en séparatif.

Le maire, au nom du conseil municipal, adresse des félicitations plus particulièrement à la société ATC TP et au bureau d'études Hydratec pour leur professionnalisme et leur coopération efficace. Il remercie également les riverains et commerçants de leur compréhension sans oublier Marie-France Puget et Claude Dumont qui suivent de près l'évolution de ces travaux.

Travaux de voirie : trottoirs rue Beaudouin :

Dans le cadre des travaux d'assainissement, il était prévu de faire un revêtement provisoire sur la chaussée de la rue Beaudouin entre la place d'Amboise et la rue Vaillant, le département prenant en charge en 2017 la réfection définitive de cette voie.

L'entreprise ATC TP propose de faire dès maintenant un revêtement définitif sur cette portion de voie avec une répartition de la dépense entre la commune, le SIEVA et le Département.

Le maire rappelle qu'il était prévu de revoir les trottoirs en très mauvais état et trop étroit (normes PMR : 1,40 m) lors du revêtement de la voie qui était initialement prévu en 2017. Si ces travaux sur cette portion sont avancés pour la fin de cette année, il est impératif de prévoir la réfection des trottoirs en parallèle.

Le bureau d'études Gilles Laage a commencé à travailler sur ce dossier

Si l'on élargit les trottoirs coté pair sur les portions qui ne répondent pas aux normes, il convient de diminuer le trottoir coté impair afin de conserver la largeur réglementaire de la voie à 3 mètres.

S'agissant du stationnement il y a deux possibilités

- Stationnement coté pair comme aujourd'hui
- Stationnement coté impair

Les deux projets ont des avantages et des inconvénients. Le stationnement coté pair présente surtout l'avantage de sécuriser le cheminement des piétons qui est un réel problème, et permettrait sans doute de gagner quelques places de stationnement. L'inconvénient est d'avoir des voitures stationnées à proximité de certaines habitations. Le département a rendu un avis favorable, nous sommes en attente de l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

Les riverains concernés seront consultés, et quelque soit la solution retenue il faudra faire des essais avant la mise en place définitive.

Le maire rappelle que les travaux sur les trottoirs et le marquage au sol des places de stationnement sont à la charge de la commune.

S.I.E.R.C. : travaux éclairage public – rapporteur : Patrick Madi

Lors de la réunion du 15 septembre avec les représentants du SIERC et les 5 communes devant bénéficier de la subvention du SIERC pour le changement des lampes de l'éclairage public en LED (Maudétour, Commeny, Gadancourt, Buhy et Vigny), Alain Paul, le bureau d'études du SIERC, a remis à chaque commune un dossier personnalisé. L'estimation de cette prestation est d'environ 30 000 € dont 10 000 € à la charge de la commune.

Une réunion technique a eu lieu en mairie de Vigny le 22 septembre pour fixer les options. Une quarantaine de lampadaires rue Beaudouin, place d'Amboise pourront être équipés avant la fin de l'année.

L'appel d'offres est en cours avec une ouverture des plis à la mi-octobre.

Travaux en cours – rapporteur : M. Claude Dumont

Ecoles : peinture du couloir central de la maternelle, de la classe de Lydie Bour (classe de CM2) et des deux portes extérieures de l'école maternelle. Retouches de peinture pour la remise en état des murs du dortoir et de la classe de petite section suite à des dégâts des eaux. Acquisition et pose de deux fours de réchauffement pour la cantine. Changement des robinets thermostatiques.

En projet : remplacement à l'identique des huisseries de l'école primaire et maternelle par des huisseries en aluminium de teinte gris moyen sablé ou texturé avec vitrage répondant aux normes de sécurité. Dossier en cours d'instruction auprès du pôle urbanisme et l'ABF.

Maison des associations : installation de panneaux d'insonorisation dans la salle au rez-de-chaussée

Appartement au dessus de l'épicerie : les travaux sont terminés et le gendarme a emménagé ce week-end

Salle des fêtes : réparation de la fuite sur la toiture

Gymnase – rapporteur : M. Claude Dumont

Les travaux ont bien avancé. Les fondations ont été coulées pour supporter les piliers de la charpente. Sur ces fondations, des longrines ont aussi été coulées afin de recevoir les structures des murs. La charpente va être posée.

La livraison du gymnase est prévue en mai 2017.

La Poste

- Maison de service au public (MSAP) :

La convention a été signée le 9 septembre dernier en présence du préfet entre la Poste, la Commune de Vigny et les 4 opérateurs : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Pôle Emploi, la Caisse d'Allocation Familiale et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

La MSAP sera ouverte le 3 octobre prochain.

Le personnel du bureau de poste accueillera, orientera, accompagnera et aidera le public dans ses démarches, via principalement les services en ligne des différents partenaires.

- Mise en vente de l'immeuble :

Suite à la mise en vente de l'immeuble sis 1 rue du Général Leclerc, le conseil municipal, lors de la réunion du 28 juin dernier, a fait savoir qu'il était favorable à cette acquisition à condition que des solutions soient mises en place afin de séparer de façon totalement autonome le bureau de poste avec la salle de tri et ses activités liés au service et au besoin des agents de la poste pour se rendre aux sanitaires ainsi que la livraison des colis sur le quai.

Nous sommes en attente d'un cahier des charges pour chiffrer et bien séparer les deux zones.

La Poste resterait locataire.

Cette opération pourrait être intégrée dans le dossier du contrat rural.

Ecole – rapporteur : Mme Catherine Danel

Effectifs scolaires – Année 2016/2017 :

PS/MS : 29 – Véronique Fischer

MS/GS : 28 – Catherine Dartois

GS/CP : 27 – Muriel Binet déchargée le jeudi par Farah Vanestlande

CP/CE1 : 28 – Fabienne Barbier

CE2 : 23 – Aurélie Delecque et Maxime Abrahamme

CM1 : 27 – Farah Vanestlande et Johanne Dumon

CM2 : 20 – Lydie Bour

soit au total 182 élèves.

En 2015/2016 = 175 élèves.

Mesures de sécurité renforcée :

L'Education Nationale a donné des instructions concernant les mesures de sécurité dans les écoles qui doivent être renforcées : surveillance accrue à l'entrée et sortie des élèves, école fermée, nomination d'un référent pour le suivi des PPMS (plan particulier de mise en sûreté) lié à des accidents majeurs d'origine naturelle, technologiques et situations d'urgence particulière, 3 exercices durant l'année.

Une réunion est prévue le 9 septembre avec les parents afin de les rassurer et de leur donner des explications.

En ce qui concerne la mairie, afin d'éviter le stationnement à proximité des écoles, des barrières ont été mises en place, et s'agissant des travaux de mise en sécurité au niveau des écoles ils sont actuellement à l'étude.

Garderie : la caisse des écoles a du faire appel à une personne supplémentaire pour la garderie du soir de 17 h 30 à 19 h en raison du nombre d'enfants

Cantine : du fait du nombre d'enfants inscrits cette année, une organisation sous forme d'îlots a été mise en place avec la présence d'un adulte (ATSEM) par îlot. La durée du déjeuner est raccourcie de 15 mn

Lydie Bour est présente pour surveiller les plus grands, le temps que les petits soient plus autonomes.

NAP :

4 activités pour la maternelle : jeux de ballons, anglais, danse, théâtre/marionnettes : 49 inscrits

6 activités pour les primaires : danse, judo, échecs, théâtre/marionnettes, art et patrimoine, percussions :

94 inscrits soit au total 143 participants.

Maintien de la participation de 55 € par enfant.

M. Vincent GUILLOUËT fait savoir que les critères de la CAF ont changé au niveau des intervenants diplômés, stagiaires ou titulaires et craint que la subvention en soit diminuée.

Redevance d'occupation du domaine public –électricité – gaz - télécommunications

Il convient, chaque année, de fixer dans la limite des plafonds autorisés, la redevance d'occupation du domaine public. Le Conseil Municipal décide de fixer pour 2016 :

- Le montant de la redevance pour l'électricité à 197 € (montant initial de 153 € majorée de 1,2896 %)
- Le montant de la redevance pour le gaz à 308 € (soit la redevance 2015 majorée de 1,16 %)
- Le montant de la redevance pour les télécommunications à 1 268 € (qui tient compte des kms d'artères souterraines et aériennes et de l'emprise au sol)

Remplacement de Christian Evrard au sein des syndicats et des commissions

Suite à la démission de Christian Evrard, il y a lieu de pouvoir à son remplacement :

- SIBVAM : délégué titulaire : Claude Dumont
- SIEVA : délégué titulaire : Claude Dumont
délégué suppléant en remplacement de Claude Dumont : Robert de Kervéguen
- SIAA : délégué titulaire : Claude Dumont
délégué suppléant en remplacement de Claude Dumont : Robert de Kervéguen
- Syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale du Val d'Oise :
Délégué titulaire : Alain Paviot
- Commission développement économique de la CCVC : Patrick Madi
- Commission des travaux : Philippe Cortes

Commission animation, vie associative, sport et jeunesse – rapporteur : Mme Isabelle COT

La commission s'est réunie le 21 septembre.

Fête du 13 juillet : manifestation particulièrement appréciée avec le lâcher de lanternes célestes

Téléthon : le 3 décembre au centre de secours de Vigny comme l'an dernier avec plusieurs activités. Ce sera le 20^{ème} pour le canton et il a été proposé un fil conducteur pour pourrait inciter plus de monde à se déplacer dans les villages tel un parcours gourmand « pâtisseries » où chaque commune vendrait sa spécialité, pour Vigny : des cannelés

Noël des enfants : le 16 décembre avec un spectacle de 45 mn « Joe Lartiste et le magi-chien » puis un atelier maquillage et une animation sculpture sur ballons pendant la distribution des jouets ; coût : 1 250 €

Fête du village : le 10 juin 2017

Fête de Longuesse : début juillet avec défilé de chars fleuris et l'élection d'une miss.

13 juillet 2017 : proposition de faire un bal des pompiers.

Congrès départemental de l'union des sapeurs pompiers du Val d'Oise : Cette manifestation s'est déroulée le samedi 17 septembre avec une très belle prise d'armes sur la Place d'Amboise en présence de Monsieur le Préfet du Val d'Oise, le président du conseil départemental, le directeur du SDIS.

Les participants ont été très satisfaits et ont remercié toutes les personnes qui ont participé à l'organisation.

C'est la première fois que Vigny a été choisi pour cette manifestation depuis la création du SDIS.

Un hommage a été rendu à Yves de Kervéguen.

Commission environnement, patrimoine et urbanisme – rapporteur : Mme Isabelle Cot

Dans le cadre de la journée patrimoine une chasse au trésor a été organisée le dimanche 18 septembre de 14 h à 17 h dans la réserve naturelle régionale du site géologique de Vigny-Longuesse, site exceptionnel. Cette animation ludique et pédagogique a réuni 70 participants. Des remerciements à tous les membres de la commission et plus particulièrement à Monsieur Florian DARGENT, garde-animateur de la réserve naturelle régionale.

Des photographies seront mises sur le site internet.

En projet, une matinée éco-citoyenne en novembre.

Commission information, communication – rapporteur : Mme Marie-France Puget

Anna Fauvet attend les derniers articles pour faire la mise en page des brèves d'octobre.

Informations diverses

S.I.M.V.V.O. :

Le S.I.M.V.V.O. a un nouveau directeur en la personne de Pascal VALONY.

Il nous demande de nous prononcer sur le retrait de la commune d'Epiais-Rhus du SIMVVO, le comité syndical réuni le 6 juillet ayant accepté à l'unanimité ce retrait. Le conseil municipal donne son accord sur ce retrait.

Câble d'alimentation électrique :

Mme Marie-France Puget fait savoir que l'entreprise Coretel mandatée par Enedis (ex ERDF) va effectuer le remplacement du câble moyenne tension qui alimente le hameau de la gaudière par la rue Pierre Peineau. Le raccordement au transformateur sera réalisé après validation par Enedis, les enrobés étant prévus ultérieurement.

Le Relais :

Le Relais Val-de-Seine nous informe que depuis le 1^{er} janvier 2016, 1,09 tonnes de textile, linge de maison, chaussures (TLC) ont été collectées sur notre commune.

Château de Vigny :

Le maire fait un point sur les travaux en cours concernant la présence de champignon lignivore de type méréule dont l'étendue a nécessité une intervention d'urgence de traitement.

Plusieurs articles de presse et reportage ont été diffusés sur la subvention accordée par le conseil régional à la SCI Château de Vigny.

Des travaux d'urgence ont été entrepris afin de sauver ce bien sous le contrôle de l'architecte des bâtiments de France et de l'inspection des sites.

C'est pour ces travaux d'urgence et de sauvegarde de ce site inscrit à l'inventaire des monuments historiques que des subventions ont été demandées. S'agissant de l'hôtel, ce n'est à ce stade qu'un projet, une étude de faisabilité financière est toujours en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, le président passe la parole aux membres présents.

M. Jean Ferlier demande où en sont les réparations sur le clocher de l'église.

M. Claude Dumont lui répond qu'il est entrain de faire une consultation pour recruter un maitre d'œuvre qui pourra nous conseiller sur la réalisation des travaux.

Mme Catherine Danel intervient au sujet des nombreuses voitures qui descendent la rue de la vieille côte alors qu'elle est en sens unique.

Le maire fait savoir qu'il a reçu un courrier d'un riverain qui lui a fait des remarques et propositions pertinentes. La signalétique va être revue car elle prète à confusion et les demandes vont être examinées dans le cadre du programme de voirie.

M. Vincent Guillouët demande si une décision a été prise sur l'insonorisation du réfectoire.

Mme Catherine Danel rappelle qu'il est prévu que ces travaux soient étudiés l'année prochaine. Le maire est toutefois sceptique sur l'efficacité d'une insonorisation sur la partie véranda.

Puis M. Vincent Guillouët revient sur les travaux de mise en sécurité des écoles et la possibilité d'interdire l'accès des véhicules dans l'enceinte de l'école ainsi que sur la cour ouverte de l'école primaire.

Mme Catherine Danel rappelle que nous sommes en attente des propositions de l'adjudant Pouillon, référent de la gendarmerie pour Vigny avec des solutions raisonnables.

M. Patrick Madi fait savoir que la fermeture du cimetière par un système solaire devrait être installée le 6 octobre prochain.

La séance est levée à 22 h 45.